

**STATIONNEMENT PAYANT :**



**COLOMBES DOIT REPRENDRE  
LE CONTRÔLE !!!**

Depuis plus de 4 ans, le Collectif Indépendant de Colombes dénonce :

« TOUTES LES RECETTES SONT VERSEES AU DELEGATAIRE »

**INADMISSIBLE !**

ADHEREZ GRATUITEMENT AU COLLECTIF EN LAISSANT VOTRE ADRESSE SUR :

[parkinggratuit92@gmail.com](mailto:parkinggratuit92@gmail.com)

Retrouvez tous nos articles sur : [www.lapetitegarene.info](http://www.lapetitegarene.info)



# Q-Park est à vendre, donc Colombes est également à vendre !

Cher(e)s ami(e)s du Collectif,

Selon le magazine Challenges, les actionnaires de Q-Park souhaitent ont décidé de vendre tout ou partie de l'entreprise et engranger de juteuses plus-values réalisées entre autres sur le dos des Colombiennes et des Colombiens, avec le soutien actif de Mme Gouéta.

## Indigo s'intéresse à Q-Park

Le numéro trois européen du parking, Q-Park (800 millions d'euros de chiffre d'affaires), est à vendre. Ses actionnaires n'ont pas encore décidé s'ils ouvraient tout ou partie du capital, pour une valeur d'entreprise de 1 milliard d'euros. Indigo (ex-Vinci Park) est intéressé.

Ce que nous avons toujours dénoncé se produit; après avoir conforté de nombreux contrats extrêmement rémunérateurs, Q-Park souhaite se vendre au plus offrant.

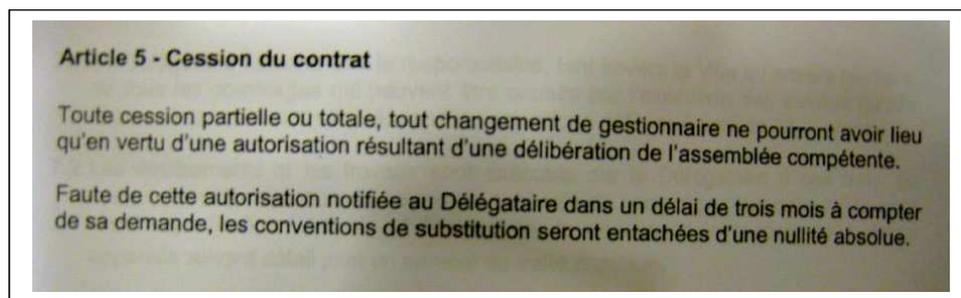
Nous pourrions donc nous retrouver face à un nouveau délégataire, et voir les prix du stationnement pendulaire et résidentiel augmenter drastiquement sous n'importe quel prétexte vu que le contrat conforté par Mme Gouéta est injuste et déséquilibré en faveur de Q-Park, donc de son successeur.

Mais comme les écrits restent.....hé oui Mme Gouéta nous avons de la mémoire, dans un courrier que nous avons publié en Mars 2014, vous déclariez :

« C'est sous la mandature de M. SARRE que la DSP a été cédée à Q-PARK le 12/06/2008. Or, il est interdit de céder une DSP sans l'accord de son délégant, c'est-à-dire, la ville sous peine de nullité du contrat aux torts exclusifs du délégataire (CE DU 8 JUIN 2000) Pourquoi le Maire sortant ne l'a pas fait ? »

Or ce qui était vrai sous la mandature de M Sarre vaut également pour Mme Gouéta !!!

Si Q-PARK change d'actionnaire, nous exigeons que Mme Gouéta fasse exactement ce qu'elle a reproché à M. Sarre de ne pas avoir fait. A savoir refuser la cession totale ou partielle car selon l'article 5 de la DSP, le conseil municipal peut refuser cette cession et mettre fin au contrat.



Cette fois-ci Mme Gouéta ne pourra plus invoquer ni l'accord transactionnel de 2011, ni tout autre raison car aucun autre engagement formel n'a été signé avec Q-Park.

A moins qu'elle ne persiste dans sa détermination à préserver son délégataire au détriment des finances de Colombes et des intérêts des Colombiennes et des Colombiens, qui exigent désormais qu'elle mette enfin ses engagements et ses promesses de campagne en accord avec ses actes.

## ANNULATION !

Le Collectif Indépendant de Colombes

Témoignez sur [parkinggratuit92@gmail.com](mailto:parkinggratuit92@gmail.com), et nous diffuserons vos informations.

Retrouvez toutes nos publications sur [www.lecolombesquej aime.fr/](http://www.lecolombesquej aime.fr/)